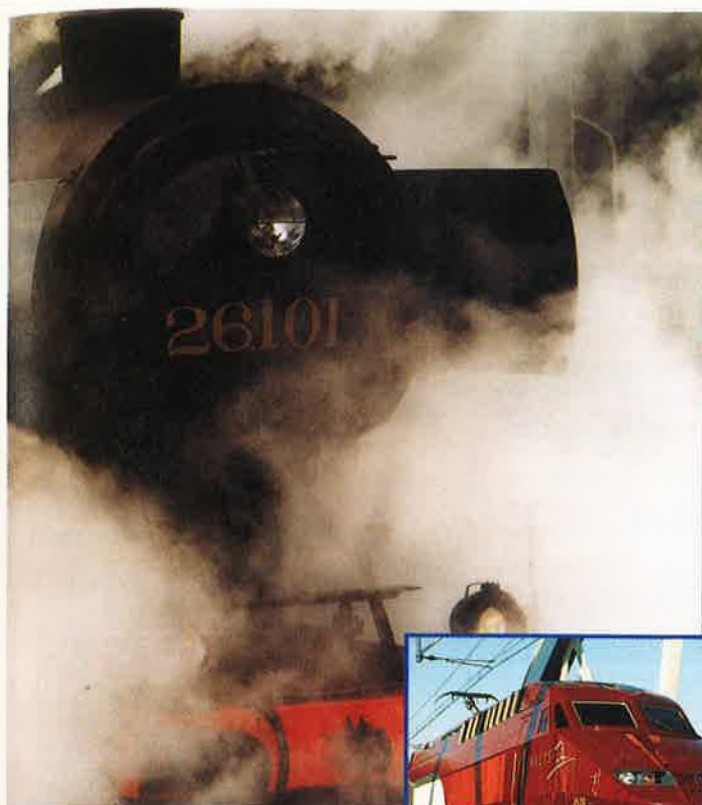




SNCF

IL EN ALLAIT TOUT AUTREMENT IL Y A 100 ANS

REGARD SUR LE SIÈCLE

J.-J. DUBUISSON

Au début du siècle, l'homme se déplaçait peu et, quand d'aventure il devait quitter son village, c'est à pied qu'il le faisait.

Aujourd'hui, cent ans plus tard, le train relie Bruxelles à Paris en un peu moins d'une heure et demie et nombreux sont ceux qui empruntent l'avion pour passer une dizaine de jours de vacances sur les rives ensoleillées de la Méditerranée, voire même sur un continent lointain.

Lorsque l'on jette un regard sur le XX^e siècle, c'est peut-être cette image qui s'impose d'abord : la rapidité du déplacement et sa fréquence.

Mais la comparaison ne se limite pas à cela. Loin de là.

Et si on se borne à considérer la seule sphère économique, il faut souligner combien les bouleversements ont été considérables.

En réalité, tout a changé; ce qui rend malaisé une mise en parallèle rigoureuse, d'autant plus que bon nombre de données statistiques faisaient défaut au début du siècle.

Dès lors, dresser un aperçu rétrospectif ne vaut que pour les grandes tendances, sachant aussi que les spécialistes des disciplines qui cernent la vie en société ont leur propre vision. Les économistes ne font pas exception.

Les services d'études de la BBL ont publié tout récemment une note très intéressante sur le sujet.

Nous nous en sommes largement inspirés pour présenter ce qui, à nos yeux, constitue les phénomènes socio-économiques les plus marquants de ce siècle (bientôt) écoulé.

DE LA «BELLE ÉPOQUE» À L'EUROLANDE

Au début du XX^e siècle, l'économie belge se porte à merveille. Le pays se classe d'ailleurs en bonne place parmi les grandes puissances économiques mondiales. La sidérurgie, secondée par une intense activité houillère, et les entreprises de transformation du fer tournent à plein régime, permettant de prospères exportations aux quatre coins du monde.

Un revers toutefois, et il est de taille : les conditions de travail de la classe ouvrière sont défavorables et ce n'est qu'au prix d'un incessant combat que les premières lois sociales apportent enfin une réelle amélioration.

La Première Guerre va mettre un frein à cet essor. L'économie mondiale sort exsangue du conflit et la situation durablement précaire de l'Allemagne ne favorise pas la reprise. Et puis, survient la grande crise de 1929 dans la foulée du krach de Wallstreet. Le chômage frappe un tiers de la population active. Les mesures protectionnistes imposées par les principaux clients de la Belgique pénalisent son économie d'autant plus que l'industrie reste cantonnée dans des produits semi-finis sans grande valeur ajoutée.

La Belgique sort moins meurtrie que ses voisins de la Seconde Guerre mondiale : placé sous contrôle allemand, l'outil industriel a échappé à la destruction et peut ainsi redémarrer sans délai à la fin du conflit. Mais les effets ne sont que de courte durée.

Nos voisins, et concurrents, bénéficient massivement de l'aide du plan Marshall et rénovent rapidement et intégralement leur infrastructure. Désormais, notre patrimoine industriel fait pâle figure. Certains secteurs ne tardent pas à être frappés par une crise structurelle, notamment les mines de Wallonie et, en Flandre, l'industrie textile.

L'intégration européenne donnera un coup de fouet bénéfique mais ses effets seront inégalement ressentis selon les régions.

Pour tous, cependant, sur la lancée d'une sécurité sociale issue de la guerre et de plus en plus performante, ce sera l'époque des «golden sixties» et la généralisation de la consommation.

L'expansion ne semble plus devoir connaître de limites... jusqu'au

premier choc pétrolier de 1973. L'État-providence vacille et débute une longue période de crise qui n'est autre en fait que le résultat des secousses provoquées par la mondialisation du marché dont on cherche encore à établir les règles de fonctionnement.

Enfin, le premier janvier 1999 voit la Belgique s'inscrire parmi les onze pays de l'U.E. Notre économie dépasse dorénavant ses limites territoriales pour s'inscrire résolument dans le vaste ensemble de l'Eurolande.

DE PLUS EN PLUS DE BELGES... ÂGÉS

De 6,7 millions en 1900, la population belge est passée aujourd'hui à plus de 10 millions d'habitants.

Mais au-delà de cet accroissement notable, on retiendra surtout l'évolution de la structure démographique.

Alors qu'au début du siècle la population se répartissait sous la forme d'une pyramide quasi parfaite (1), un siècle plus tard le schéma est plutôt celui d'un trapèze gonflé en son milieu (2).

Deux phénomènes expliquent cette modification : le taux de fécondité – lequel mesure le nombre moyen d'enfants que met au monde une femme jusqu'au terme de ses années de procréation – n'a cessé de diminuer ; l'autre facteur majeur étant l'allongement progressif de la durée moyenne de vie (3) grâce, notamment, aux progrès constants de la médecine et à l'amélioration des conditions de vie.

Une situation qui d'ores et déjà pose problème dans la mesure où elle influence le rapport entre la population âgée et celle d'âge actif à qui un effort accru est demandé dans le système de répartition prévalant en matière de sécurité sociale.

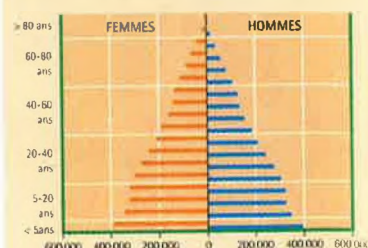
L'évolution des femmes dans la population active est un autre phénomène remarquable, tant en nombre que par la nature de la participation dans le circuit du travail.

La gent féminine représentait moins d'un tiers de la population active au début du siècle.

Actuellement, les femmes constituent 40 % de la population active.

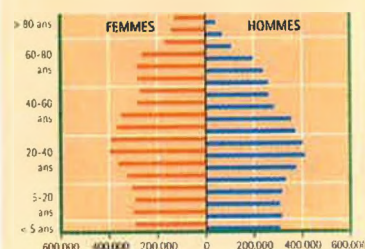
Au début, elles étaient confinées dans des travaux lourds, répétitifs et sans qualification. On les retrouve

Graphique (1) :
Pyramide de la population 1900



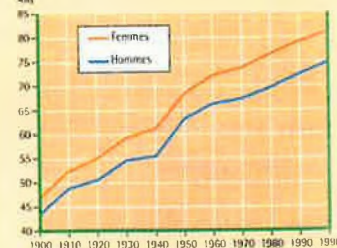
Source : INS.

Graphique (2) :
Pyramide de la population 1996



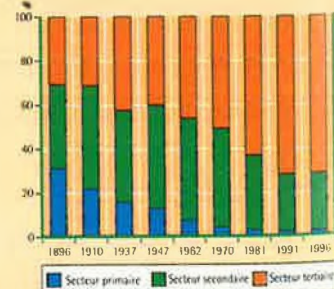
Source : INS.

Graphique (3) :
Espérance de vie à la naissance



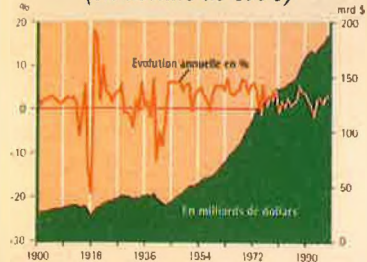
Bron : Inbel.

Graphique (4) : Structure sectorielle
de l'économie (% de l'emploi)



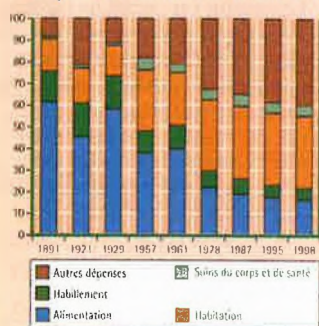
Sources : De Brabander et INS.

Graphique (5) : Evolution du PIB
(en dollars de 1990)



Source : Maddison.

Graphique (6) :
Dépenses du consommateur

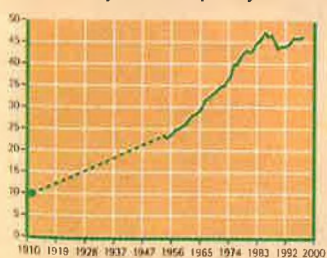


Graphique (7) :
Dettes de l'Etat fédéral



Sources : BNB en Buyst.

Graphique (8) :
Pression fiscale et parafiscale



Sources : Baudhuin; Ministère des Finances.

GRAPHIQUES BEL 12/99

aujourd'hui à tous les niveaux de la hiérarchie et dans tous les secteurs, parfois même majoritairement comme dans le (para) médical et l'enseignement.

DU PRIMAIRE VERS LE TERTIAIRE

On l'a vu précédemment, l'économie belge a connu des périodes florissantes auxquelles ont succédé des crises plus ou moins longues. Mais s'il est une constante au cours de ce siècle, c'est la mutation de la structure sectorielle (4).

Au début du siècle, les trois secteurs traditionnels que sont le primaire (agriculture), le secondaire (industrie) et le tertiaire (services), se répartissaient de façon quasi identique.

Au fil des décennies, les deux premiers n'ont cessé de diminuer au profit du troisième.

Ainsi, l'agriculture qui occupait encore 22 % de la population active en 1910 ne génère plus que 2,4 % de l'emploi aujourd'hui, tandis que la part de l'industrie a chuté jusqu'à un quart.

De telle sorte que ce sont sur les services que se concentrent désormais les activités économiques à concurrence de plus de 70 %.

Le glissement de l'agriculture vers l'industrie et ultérieurement de l'industrie vers les services, s'est de surcroît accompagné d'un transfert des centres de gravité de l'économie vers le nord du pays et les provinces de Brabant.

NIVEAU DE VIE ET AFFECTATION DES DÉPENSES MÉNAGÈRES

Le produit intérieur brut (revenu national) a augmenté de 675 % entre 1900 et 1994, hors inflation (5).

Quant au PIB par habitant, il a été multiplié par cinq au cours de la même période.

Certes, exclure l'inflation fausse bien des données, tant celle-ci a connu des mouvements en sens divers.

On estime que sur cent ans les prix ont été multipliés par 192 !

Il n'en reste pas moins vrai que le pouvoir d'achat du citoyen belge n'a cessé d'augmenter.

Ce qui s'est traduit par de profonds changements au niveau des dépenses ménagères et dans l'affectation des revenus (6).

Au fil du temps et surtout dans la seconde partie du siècle, les dépenses de bien-être ont évincé celles de première nécessité dans le mode de consommation.

Alors qu'à la fin du siècle précédent plus de 60 % du budget des ménages servaient à couvrir les dépenses en alimentation, ce pourcentage est aujourd'hui tombé à 16 %. La part de l'habillement a reculé de 14 à 5 %. Par contre, les dépenses consacrées au logement sont passées de 15 à 33 %. Même phénomène pour ce qui concerne l'équipement et les loisirs avec ici une multiplication par cinq.

DETTE PUBLIQUE ET PRESSION FISCALE

La Belgique ne s'est jamais distinguée par une grande rigueur budgétaire. Avec le recul d'un siècle, on constate en effet que le budget de l'Etat a enregistré des déficits considérables à plusieurs reprises, avec un impact direct sur la dette publique.

On a sans doute mieux en mémoire l'évolution de la situation depuis le choc pétrolier de 1973, époque où la dette publique a culminé jusqu'à 130 % du produit national brut (PNB), entraîné par « l'effet boule de neige ».

Le respect des fameux critères pour intégrer la monnaie unique européenne a eu pour conséquence la conduite d'une politique budgétaire drastique tout au long de cette dernière décennie.

Il n'empêche que la dette publique représente encore 120 % du PNB, soit quelque 10 000 milliards (7).

La Belgique a conservé de toute cette évolution une (para) fiscalité sans cesse croissante atteignant actuellement 46 % du PIB, contre 24 % en 1953 (8).

À décharge, ne perdons quand même pas de vue que l'Etat consacre de nos jours près de la moitié du PIB à des dépenses collectives qui contribuent sensiblement au bien-être de la population : enseignement, allocations sociales, soins de santé, infrastructure, activités culturelles, ... Il en allait tout autrement il y a cent ans !

Certes dans le domaine socio-économique, l'évolution a été remarquable. Il n'en reste pas moins vrai qu'en un siècle la misère n'a pas été éradiquée. Le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté reste préoccupant. La participation de tous au bien-être général demeure incontestablement le défi à relever au cours du siècle à venir. □